

## **Déclaration de Son Excellence Monsieur Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union Africaine**

### **A l'occasion de la Journée de la Femme Africaine 31 juillet 2020**

Mes chers Concitoyens africains,  
Mes sœurs d'Afrique,

Ce 31 juillet 2020, nous célébrons la Journée de la Femme Africaine, dédiée aux héroïnes Africaines pour leur rôle crucial dans la libération du Continent du joug de l'esclavage, de la colonisation, de l'apartheid, et pour leurs contributions à la conquête de la liberté, du développement, de la paix et de la promotion de l'équité genre.

Cette date, choisie en référence à la première Conférence panafricaine des femmes tenue à Dar es Salaam en 1962, revêt à mes yeux, une importance particulière en ce sens qu'elle marque le point de départ de la consolidation des droits humains acquis et la lutte contre la discrimination sexiste et le racisme. C'est l'occasion pour moi, en ce moment solennel, de rendre un vibrant hommage à la clairvoyance de nos braves mères qui furent à la base de cette conférence et de la création de l'Organisation Panafricaine des Femmes. Je salue le rôle de l'OPF dans la lutte pour l'instauration de la paix et le soutien aux mouvements de libération sur le Continent.

Aujourd'hui, 58 ans après sa création, il me plait de rappeler que l'Organisation Panafricaine des Femmes, qui est une Agence spécialisée de l'Union africaine, continue de jouer un rôle essentiel dans la promotion de l'intégration, de l'égalité entre les hommes et les femmes et plus particulièrement de l'inclusion des femmes dans les processus décisionnels.

Cette année, le thème de cette importante journée est : « l'Unité dans la Diversité : Lutte contre le racisme et la pandémie de COVID-19 à travers l'autonomisation des femmes ». Ce thème s'intègre parfaitement et harmonieusement dans la vision de l'Agenda 2063 et l'Agenda 2030, qui tous deux, reconnaissent la place primordiale de l'égalité entre les hommes et les femmes comme condition sine qua none d'un développement durable.

Face à la propagation du virus, les impacts économiques, sociaux et culturels sont considérables notamment pour les jeunes filles et les femmes en Afrique. Or

l'expérience des épidémies passées nous a montré l'importance d'intégrer la dimension genre dans les efforts de préparation et de riposte à la pandémie. Il est donc primordial de mettre en place et de coordonner efficacement les moyens et outils nécessaires, afin d'améliorer l'efficacité des interventions étatiques pour l'ensemble de la population, et singulièrement les femmes et les filles. A cet effet, l'Union Africaine à travers la Direction Femmes-Genre et Développement, a fait de l'intégration du genre, son cheval de bataille dans chacune de ses interventions, et cela en réponse à la pandémie de COVID-19. Cela s'est traduit notamment par la mise en place de lignes directrices pour aider les États membres à intégrer l'égalité entre les hommes et les femmes dans leurs réponses au COVID-19.

En commémorant cette journée historique, je voudrais rappeler l'importante contribution des femmes africaines dans la libération de l'Afrique du colonialisme et de l'apartheid, mais surtout pour le rôle qu'elles continuent de jouer dans ce contexte particulier de crise sanitaire et de lutte contre le racisme systémique qui perdure dans le monde.

Je voudrais, en outre, saisir l'occasion de cette journée pour inviter les Etats, les Femmes africaines et les Organisations féminines à travers le Continent à continuer d'agir au quotidien pour changer des conditions de la femme africaine.

Avant de terminer, je voudrais saluer la mémoire de Madame Jeanne Martin Cissé, première secrétaire générale de l'Organisation Panafricaine des Femmes ainsi que celle des autres figures emblématiques de la lutte pour la libération et le développement de notre continent.

A toutes nos mères, sœurs, filles, épouses et collègues des villes comme de la campagne, je souhaite une Bonne Journée de la Femme Africaine.